

OFFRE DE STAGE

ETUDE D'OPPORTUNITÉ POUR LE REEMPLOI DES CONTENANTS ET EMBALLAGES

Dans le cadre du PAT

SYNTHESE DE L'OFFRE

Structure : Saint-Flour Communauté.

Date de début souhaitée : Lundi 7 avril 2025.

Type d'emploi : Stage de 5 mois.

Temps de travail : Temps complet.

Lieu de travail : Siège de Saint-Flour Communauté

Village d'entreprises - ZA Le Rozier Coren - 15100 SAINT-FLOUR.

Le stagiaire sera encadré par la cheffe de service Dynamique éco et l'adjointe à la coordinatrice de la politique éducative et sociale, au sein du Pôle Dynamique économique et Attractivité, et en lien avec le service portage de repas et déchets.

DETAILS DE L'OFFRE

Contexte du territoire et du stage :

Saint-Flour Communauté regroupe 53 communes de l'Est du département du Cantal réparties sur une surface de 1 366 km².

Face aux évolutions des lois et des pratiques, Saint-Flour Communauté souhaite étudier l'opportunité de création d'une unité de lavage de contenants réutilisables pour son territoire.

En effet, le territoire de l'Est Cantal ne dispose pas de structure de lavage des contenants. Aujourd'hui ces contenants sont principalement utilisés par les services de portage des repas à domicile, par les exploitants proposant une gamme de produits transformés en vente directe ainsi que les entreprises agro-alimentaires. Parallèlement à cela, la Loi 2020-105, dite AGECE, annonce « A compter du 1er janvier 2022, les gobelets, les couverts, les assiettes et les récipients utilisés dans le cadre d'un service de portage quotidien de repas à domicile sont réemployables et font l'objet d'une collecte. Les modalités de mise en œuvre du présent alinéa ainsi que les exceptions motivées pour des raisons de protection de la santé publique sont précisées par décret. »

Le décret n°2020-1724 complète la loi « Art. D. 541-341. - Sont soumis à l'obligation d'utiliser de la vaisselle, des couverts ainsi que des récipients de transport des aliments et des boissons réemployables, et de procéder à leur collecte en vue de leur réemploi, conformément au dix-neuvième alinéa du III de l'article L. 541-15-10, les services de restauration à domicile qui proposent un abonnement à des prestations de repas préparés qui sont livrés au moins quatre fois par semaine. »

Ajouté à cela, le décret 2022-2 du 4 janvier 2022 précise : Les dispositions du présent décret sont évaluées et, le cas échéant, modifiées, d'ici le 31 décembre 2023, afin de tenir compte de l'évolution des techniques pouvant constituer des solutions alternatives à l'usage de produit en plastique à usage unique.

Dans ce contexte, Saint-Flour Communauté souhaite accompagner l'ensemble les intéressés du territoire en proposant une offre de lavage des contenants répondant aux attentes des structures et à la réglementation en vigueur. Préalablement à l'engagement d'un tel projet de construction, les élus de la communauté de communes souhaitent disposer d'une analyse territoriale sur les éléments composant une future mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

L'objet de l'étude territoriale est donc de réaliser un diagnostic de l'existant, d'évaluer la faisabilité d'une unité de réemploi mutualisée entre différents acteurs et proposer des scénarios.

Missions :

3/4 mois : Analyse des besoins – diagnostic territorial

- Cadre juridique : rappel du cadre réglementaire : organismes concernés, type de contenants, échéances, etc.)
- État des lieux de l'offre – caractérisation des initiatives existantes : pratiques actuelles, équipements existants au niveau régional (type de structures, activité (selon le type de contenants, mode de collecte, volumes, flux ...), rayonnement et projets à venir
- Identification des besoins : état des lieux précis
 - Structures du territoire concernées et/ou intéressées : restauration scolaire, centre hospitalier, service portage de repas, secteur agroalimentaire... Les structures susceptibles d'évoluer vers du réemployable seront prises en compte ;
 - Caractéristiques de chacune : nature de l'activité, localisation, fonctionnement actuel, type de contenants (bacs, bocaux, bouteilles...), volume, périodicité, mode de lavage, effectif...
- Identification des freins et leviers, des acteurs mobilisables / benchmarking économique sur le territoire national (rentabilité financière, nombres d'emplois, retombées économiques ...) – retours d'expérience
- Définition d'un périmètre pertinent
-
- Evaluation du potentiel : nombre de structures, quantités, types de contenants, flux,

- 1 mois : Analyse de la faisabilité technique, économique et financière du projet

Proposition de scenarios : pour chacun des scenarios :

- Site préconisé
- Activité – acteurs impliqués
- Faisabilité technique : surface foncière, contraintes techniques, préprogramme sommaire du bâtiment (surface bâtie, type de locaux, volumes)
- Faisabilité administrative et économique : statut juridique, cout prévisionnel de l'équipement (investissements immobilier et mobilier) et financements possibles, effectif ...
- Autorisations administratives nécessaires
- Plan prévisionnel d'exploitation : rentabilité, business plan à moyen terme, perspective de développement
- Organisation des collectes et flux
- Accompagnement des acteurs impliqués (investissement...)
- Échéancier prévisionnel de réalisation

Relations fonctionnelles

En lien avec :

- En particulier les services de Saint-Flour communauté : « Dynamique économique et agriculture », « Politique éducative et sociale au titre du portage de repas » et « Collecte des ordures ménagères » de Saint-Flour Communauté
- Le Conseil Départemental du Cantal, le CCAS de Saint-Flour, le centre hospitalier ...
- Les autres services de Saint-Flour Communauté.

Profil recherché :

Niveau requis :

- En formation BAC +3, +4 ou 5, ingénieur agro, profil technique ou développement
- Formation dans le domaine de l'économie, de l'environnement

Savoir-faire/compétences nécessaires :

- Connaissance des institutions locales et leur cadre légal.
- Maîtrise de l'outil bureautique (Word, Excel, Power Point...).
- La maîtrise de l'outil SIG est un plus (QGIS...)

Savoir-être/Aptitudes :

- Organisé, autonome, et rigoureux.
- Aptitude au travail en équipe.
- Capacité d'initiative et force de proposition.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Savoir être, bon relationnel.

Particularités dans l'exercice du poste :

- Déplacements possibles sur le territoire intercommunal et à l'échelle départementale.

Moyens mis à disposition :

- Equipement informatique : ordinateur, imprimante, photocopieur, logiciels de bureautique.
- Véhicule de service mutualisé avec les autres services.
- Possibilité de mises en relation pour un logement à proximité du lieu de travail

Conditions particulières :

- Gratification mensuelle selon seuil légal 2025.

Renseignements :

Technique :

- Sonia SOUBEYROUX,
Cheffe de service dynamique économique,
s.soubeyroux@saintflourco.fr
04 71 60 53 83

Administratif :

- Pierre SALSAC,
DRH,
p.salsac@saintflourco.fr
04 71 60 53 72

Adresser lettre de motivation et CV au plus tard

Le 24 mars 2025 par courriel à l'attention de :

Madame Céline CHARRIAUD

Présidente de Saint-Flour Communauté
Village d'entreprises - ZA Le Rozier Coren

15100 SAINT-FLOUR

recrutement@saintflourco.fr